



Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2020,

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR LA VOIE DE L'AVANCEMENT DE GRADE AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE B)

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^{ème} échelon du grade d'animateur et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Ces conditions doivent être remplies au plus tard au 31 décembre 2021.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
CDG des Deux-Sèvres 9 rue Chaigneau - CS 80030 79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX Tél. 05 49 06 08 53 www.cdg79.fr	Département des Deux-Sèvres

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ECRITE
Mardi 14 avril 2020	Mercredi 20 mai 2020	Jeudi 28 mai 2020	Jeudi 17 septembre 2020

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).